

ENNEVELIN

Pêche : l'ère des changements

En présence de M. Ducrocq, vice-président de la fédération, l'Ennevelinoise (association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique) a tenu son assemblée générale.

Suite à une élection, cette année, il y aura du nouveau au bureau: Pascal Monier est désormais président, Gerard Dijou est quant à lui trésorier, René Segard assume le rôle de sociétaire.

L'ancien président, M. Gilmann est élevé au rang de président d'honneur.

L'année prochaine promet d'être satisfaisante: 500 kg de gardons, 200 kg de tanches et 10 kg de gou-

geons ont d'ores et déjà été réintroduits dans l'étang. On pourra le vérifier le 4 mars, date de l'ouverture et les dimanches 21 mai et 10 septembre (dates des concours) ainsi que le 14 juillet à l'occasion du concours réservé aux moins de 16 ans.

Les adhésions se font toujours à l'accueil d'Auchan Faches, au café de la Place à Ennevelin et au Derby à Fretin.

L'A.G. de l'Ennevelinoise attire invariablement beaucoup de monde.



ASSEMBLEE GENERALE DU 16 JANVIER 2000

Au terme de 15 ans de présidence, André Gilman passe le relais à Pascal Monier

Assemblée générale de la société de pêche

Réunis en assemblée générale, les pêcheurs ont adopté le bilan financier. André Gillmann évoqua ses quinze années de présidence, avant de procéder au renouvellement du bureau : André Gilman, président d'honneur ; Pascal Monier, président ; Patrick Fresnoy, vice-président ; Gérard Dijou, trésorier ; René Segard, secrétaire ; André De Puydy et Daniel Poclet, gardes ; Ludovic Becu jeunes et André Landrie, responsable pêche. L'ouverture est fixée au 4 mars et le 1^{er} concours au 21 mai ; le second, le 10 septembre ; celui des « moins de 16 ans » le 14 juillet et la fermeture, le 5 novembre. Enfin, l'étang sera fermé le 2 juillet à cause de la fête « retour de l'eau ».



Les fines gaules à l'étang tous les jours

La pêche est ouverte !

« Hier encore, les berges étaient inondées, il y avait de l'eau jusque-là... » André Gillmann, président d'honneur de la société de pêche d'Ennevelin, avait observé le ciel avec inquiétude à la veille de l'ouverture de la saison de pêche. Mais, samedi, l'événement a pu avoir lieu comme prévu, les pluies ayant enfin cessé de s'abattre sur l'étang.

Une demi-heure avant le lever du soleil, par une température avoisinant zéro degré, les premiers pêcheurs sont venus installer leur matériel. Ils ont retrouvé, trois mois après la fin de la saison, des berges nettoyées par les services municipaux et des poissons en pleine

forme, soignés par les dirigeants de la société.

Les poissons sont guéris !

« Il y a un mois, nous avons fait des essais. Les poissons attrapés avaient des vers et la "maladie du blanc" », explique Pascal Monier, président des pêcheurs ennevelinois. Après un traitement au permanganate de potassium, les points blancs qui couvraient les carpes, brochets et autres gardons ont disparu.

La trentaine de pêcheurs présents pour l'ouverture de la pêche l'ont constaté : les poissons ont des corps fermes et de beaux reflets. Dans l'étang d'Ennevelin, il pourront pêcher cette an-

née, chaque jour, des brochets, des carpes, des gardons, des goujons (dix kilos ont été récemment déversés dans l'eau), des tanches, des brèmes et beaucoup d'écrevisses.

La saison qui commence sera marquée par trois concours importants, ouverts aux adhérents : le premier aura lieu le 21 mai ; le second, gratuit et réservé aux jeunes adhérents de moins de 16 ans, sera organisé le 14 juillet ; un troisième concours se disputera au début du mois de septembre.

St. F.

Les cartes de pêches peuvent être achetées à Auchan Faches-Thumesnil (à l'accueil), au café-tabac d'Ennevelin, ou au café Le Derby à Fretin.

**SAMEDI 04 MARS 2000-
OUVERTURE DE LA PECHE**



Le soleil n'a cessé de briller pour l'ouverture de la pêche à Ennevelin. C'est peut-être bon signe pour les 180 adhérents de la société qui jetteront leur ligne dans l'étang toute l'année.

LA VOIX DU MARDI 7 MARS 2000



Premier concours de pêche de l'année

Impressionnant spectacle que celui des pêcheurs encapuchonnés et bien abrités qui scrutaient patiemment la surface sombre et fumeuse de l'étang d'Ennevelin dimanche dernier.

Ce soir-là se tenait le premier concours de l'année.

Ils sont 37 à être venus prendre place sur les berges de l'étang pour ferrer le poisson et inscrire avantageusement leur nom au classement.

M. Franquet s'est classé premier avec 1.760 points, M. Chapeau avec 1.710 pts est arrivé deuxième suivi de M. Kervaut (910), M. Laheriere (835), M. D'Aubley (830). A noter que 3 des 10

premiers sont des jeunes (M. Kervaut par exemple).

Ce premier concours organisé avec l'aide des magasins de pêche de l'arrondissement a débuté à 7h pour prendre fin vers 13h par un pot de l'amitié. Au total, ce sont 30kg de poissons qui ont été pris. Tous les poissons ont été relâchés, comme le veut non seulement la réglementation du concours mais aussi la tradition des pêcheurs ennevelinois. D'après des statistiques, d'ailleurs 99% des prises sont relâchées durant toute l'année.

Pour ce premier concours de pêche de l'année, 30kg de poissons ont été pris puis relâchés



CONCOURS DU 10 SEPTEMBRE 2000

Ennevelin

Dernier concours de la saison à l'étang

Challengers au coude à coude

Les deux concours organisés en mai et septembre par la société de pêche L'Enneveloise se sont soldés par le même classement aux deux premières places, respectivement occupées par Fabrice Franquet et de Marcel Chapheau. Mais si le précédent score était très serré, dimanche, le lauréat a affirmé nettement sa suprématie. Le podium est complété par Lucien Depinoy, troi-

sième ; Gilles de Gueroult d'Aublay, qui a eu le plus grand nombre de prises, a reçu la coupe de la municipalité, et Frédéric Monier a été consacré meilleur jeune. Ce concours met fin sous un soleil resplendissant à une saison mitigée au cours de laquelle les 150 adhérents ont su cultiver l'excellente ambiance qui règne au club. Mais les trois tempêtes successives et les

inondations de la Marque ont perturbé la saison. Les plantations, en particulier de nénuphars, n'ont pas bien repris. Quelques dégradations volontaires ont également contribué à ternir le cadre charmant de cet étang très retiré, creusé depuis 1986. Mais l'équipe rassemblée autour de Pascal Monier regarde vers l'avenir. Le trésorier, Gérard Dijou, puisera encore dans les

caisses pour assurer un rempoissonnement conséquent. Les plantations seront refaites et encore mieux protégées, des traitements pulvérisés et la surveillance du site encore mieux suivie. En outre, l'association a le projet d'installer une pompe immergée pour oxygéner l'étang.

Des panneaux seront exposés à la mairie à l'occasion de la journée du patrimoine.



Quelques pêcheurs rassemblés au terme du concours ; à noter la présence du maire, Daniel Devandeville, lors de la remise des trophées.

Ph. « La Voix »

LA VOIX DU MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2000

Une structure inédite dans les annales de la vie piscicole française va se mettre en place au 1^{er} janvier 2001

Dix-sept départements pêchent ensemble

DIX-SEPT fédérations de pêche, situées au nord-est de la France, dont celles du Nord, du Pas-de-Calais et de l'Aisne, viennent de signer à Chaumont (Haute-Marne) des accords de réciprocité qui constituent une véritable révolution piscicole avec l'agrandissement des espaces ouverts à la pêche et la simplification de la législation.

Cette nouveauté intéressera au plus haut point le pé-

cheur itinérant ou le vacancier qui, désormais, pourra exercer son hobby dans d'autres départements sans augmentation de prix du permis. Outre les trois citées, les autres fédérations unies sont, par ordre alphabétique : Ardennes, Aube, Côte-d'Or, Doubs, Jura, Marne, Haute-Marne, Moselle, Oise, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Haute-Saône, Yonne et Territoire-de-Belfort. Ce qui constitue, en tout, un vi-

vier de 325 000 pêcheurs cartés (personnes ayant acquitté la taxe piscicole), soit le cinquième du bataillon ha-lieutique français. Il n'est pas impossible que ce groupe de dix-sept, dont les accords prendront effet au 1^{er} janvier 2001, soit renforcé dans les prochains mois par deux fédérations supplémentaires de l'est de la France.

Certes, d'autres ententes du même genre existent

déjà dans notre pays mais c'est la première structure qui se met en place sans que le pêcheur mette la main au porte-monnaie.

A quatre lignes, de l'Escaut à l'Ain

En 1997, le Nord (première fédération de France avec un peu moins de 50 000 sociétaires) et le Pas-de-Calais (7^e, avec 28 500 adhérents) avaient déjà uni leurs forces et mis en com-

mun leurs zones de pêche. Les présidents Claude Sotiaux (59) et Marcel Michel (62) et leurs conseils d'administration militaient depuis pour une extension de cette entente.

La réunion de Chaumont avait été initiée par le Val-d'Oise mais curieusement, cette fédération n'était pas présente, notifiant par écrit son refus d'adhérer au nouveau groupe réciproitaire.

Dès 2001, le pêcheur

pourra donc pratiquer son art à quatre lignes dans les eaux du domaine public (celles où les droits de pêche appartiennent à l'Etat) et les étangs fédéraux des dix-sept départements cités plus haut. Les dates d'ouverture pour certaines espèces (brochet notamment) seront du même coup uniformisées. Ce qui est une formidable avancée dans le cadre de la simplification de la pêche de loisir.

Francis THUILLIEZ



Alors que 500 kg de gardons ont été déversés hier dans l'étang

La pêche est fermée jusqu'au 2 mars

A L'Ennevelinoise, hier matin, s'était le brant-bas de combat ! Une dizaine de sociétaires de cette société de pêche s'étaient en effet mobilisés pour aider au rempoissonnement de l'étang.

Sous l'œil de Pascal Monier, qui préside l'association depuis une année, de Patrick Frenoy, vice-président, et de Gérard Dijou, trésorier, 500 kilos de gardons ont été déversés, avec le plus grand soin, dans le plan d'eau.

« Des gardons bleus », précise P. Monier, pour les distinguer des rotengles dont l'étang est déjà largement pourvu. De même que des carpes, des tanches, des brèmes, des goujons, des brochets... Et même des écrevisses et des moules d'eau douce.

Voilà qui atteste de la qualité de l'eau de cet étang où 150 pêcheurs viennent se livrer à leur passion halieutique, d'Ennevelin et de tous les villages environnants bien sûr, mais aussi de communes plus éloignées comme Faches-Thumesnil, Ronchin ou Leers.

On notera que la qualité du plan d'eau s'améliore toujours. Il y a quelques an-

nées, il était envahi par les algues. Plusieurs opérations menées par les pêcheurs, avec des herbes, n'avaient pas amélioré la situation. Seul un traitement chimique, agréé par la fédération de pêche, a permis de se débarrasser de ces végétaux devenus trop encombrants. Aujourd'hui, les membres de L'Ennevelinoise ont même replanté des nénuphars au centre de l'étang, là où se situe une frayère.

Autre sujet de satisfaction pour les « pêcheurs » : dorénavant, en cas de fortes pluies, l'eau de la Marque ne viendra plus polluer celle de leur étang. « Les dernières fuites d'une canalisation qui permettaient ces débordements ont été réparées il y a quinze jours. Et c'est à l'air d'être bon », confiait, hier matin, Pascal Monier, satisfait.

Enfin, les efforts de plantation qui ont été réalisés par les sociétaires, autour du plan d'eau, pour rendre l'encroû plus agréable.

Signalons, pour terminer que gardons, tanches et carpes vont pouvoir dormir tranquilles : la pêche est fermée jusqu'au 2 mars. Et le garde de la société, Daniel Pochet, veillera, bien sûr, à faire respecter cette interdiction.



Les sociétaires de L'Ennevelinoise qui ont participé à l'opération de rempoissonnement d'un étang dont la qualité halieutique s'améliore d'année en année.

LA VOIX DU SAMEDI 11 NOVEMBRE 2000

